

PLAN LOCAL D'URBANISME



3b2 – Plan de zonage 1/2000

	Prescription	Arrêt	Approbation
PLU	23/01/06	21/07/10	27/06/11
Révision PLU	30/06/14	22/07/19	06/03/20

Le Maire,
Jacky BINEAU

Zone urbaine		
	Zone urbaine ancienne destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat	
	Zone urbaine d'extension récente destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat	
	Zone destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs et aux activités de service public	
	Zone destinée aux activités commerciales, artisanales, industrielles, de bureau et de services	
Zone agricole		
	Zone agricole	
	Zone agricole d'intérêt paysager	
Zone naturelle		
	Zone naturelle	
Autres		
	Limite de zone	
	Haie ou bois protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme	
	Espace Bois Classé (EBC) - article L.1131-4 du Code de l'Urbanisme	
	Parcelle à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme	
	Élément de patrimoine bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme (notice des éléments présentés en annexe du document du PLU) Inscription des présentations un intérêt architectural pouvant faire l'objet de changement de destination dans la zone agricole au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme	
		
	Cimetière	
	Orientation d'Aménagement et de Programmation	
	Emplacement réservé	
	Zone inondable - aléa fort	
	Zone inondable - aléa faible	
	Zone Humide Élémentaire	
N° ER	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Commune	3864
		Extension du cimetière